

# Le bac, meilleur passeport pour l'emploi

**Pour la deuxième année consécutive, le taux d'emploi des moins de 25 ans est en augmentation.**

Les clés ?

Diplôme et formation.

● **Martial DUMONT**

**Q**uand on parle chômage en Wallonie, la plaie la plus béante, c'est bien l'insertion des jeunes. Pourtant, pour la deuxième année consécutive, leur taux d'insertion sur le marché de l'emploi a augmenté. Selon l'étude annuelle du Forem, il serait de 54,4 % en 2014 contre 53,4 % en 2013.

Une bonne nouvelle, évidemment. Due à plusieurs facteurs.

**1. Plus de diplômés** Depuis 25 ans, la part des Wallons qualifiés a été multipliée par deux tandis que celle des peu qualifiés a fortement diminué, même si un jeune Wallon sur six reste peu scolarisé et n'a pas de diplôme du secon-

daire.

L'étude du Forem montre également que le diplôme est un facteur déterminant dans l'insertion des moins de 25 ans sur le marché de l'emploi. Selon le Forem, il resterait même le premier critère d'embauche pour les employeurs. Les détenteurs d'un bac sont ceux qui ont le plus de chance de décrocher un boulot (73 %). Normal : c'est le niveau des filières en pénuries. Viennent ensuite les diplômés sous contrat d'apprentissage (formation en alternance, 63 %). La détention d'un master n'assure « qu'à » 57 % d'obtenir un travail.

**2. Les actions ciblées sur les jeunes** Divers dispositifs ont été mis en place ces dernières années pour tenter de mieux insérer les jeunes sur le marché de l'emploi, fait remarquer le Forem : accompagnement individualisé, plan Activa start, stages de transition professionnelle, ainsi que la Garantie jeunesse à venir (améliorant les liens entre enseignement, formation et entreprises) contribuent ou contribueront

largement à accélérer l'inversion de la courbe de l'emploi chez les moins de 25 ans.

**3. Les nouvelles règles du chômage**

On le sait, depuis le gouvernement Di Rupo, les règles en matière de chômage ont considérablement changé : dégressivité des allocations, allongement du stage d'insertion, limitation dans le temps des allocations d'insertion ont modifié sensiblement la structure de l'emploi.

Prochainement entrera également en ligne de compte l'impossibilité de toucher des allocations d'insertion pour les 18-21 ans qui ne possèdent pas de diplôme secondaire supérieur. Idem pour les plus de 24 ans. Une manière d'inciter les jeunes à suivre une formation ou des études dans le premier cas, de suivre une formation ou de chercher du boulot dans le second.

La conclusion du Forem est donc claire : l'insertion rapide des jeunes passe par une information renforcée sur l'emploi... et la formation. ■

## L'importance du choix de l'option

**Ê**tre diplômé, c'est bien pour trouver un job. Dans certaines sections et options c'est mieux. La preuve : pour un même niveau d'étude, les disparités sont importantes en matière d'insertion des jeunes.

Le Forem fait donc remarquer que les options axées sur les métiers dits « en pénurie » ont un taux d'insertion nettement plus élevé que les autres.

Trois secteurs semblent particulièrement porteurs et rentables pour les jeunes qui veulent bosser rapidement après

leurs études : l'hébergement et la restauration, les activités spécialisées, techniques et scientifiques ainsi que les activités de soutien et de services administratifs (comme l'intérim).

Commerce, construction, enseignement sont également très porteurs.

À noter aussi l'importance de l'intérim : plus d'un jeune sur quatre entre désormais sur le marché de l'emploi via une agence de travail intérimaire. ■

**M. Dum.**

<b>Secteurs porteurs pour les jeunes</b>		
<b>Top 20</b>		
	<b>Métier</b>	<b>Taux d'insertion des jeunes</b>
1	Activités des agences d'intérim	41,6 %
2	Enseignement secondaire	11,8 %
3	Administration générale, économique et sociale	6,8 %
4	Activités hospitalières	5,7 %
5	Horeca	4,5 %
6	Commerce de détail spécialisé	4 %
7	Commerce de détail non spécialisé	3,7 %
8	Soins pour personnes âgées et handicapés moteurs	2,8 %
9	Soins pour handicapés mentaux	2,6 %
10	Action sociale sans hébergement	2,4 %
11	Construction	1,7 %
12	Informatique	1,6 %
13	Services personnels	1,6 %
14	Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur	1,5 %
15	Installation électrique, plomberie	1,5 %
16	Activités artistiques	1,4 %
17	Travaux de finition	1,3 %
18	Commerce d'équipement ménager	1,2 %
19	Construction spécialisée	1,2 %
20	Commerce de détail alimentaire	1,2 %

**INTERVIEW**• **Marie-Kristine VANBOCKESTAL, administratrice du Forem****« Les métiers changent, il est temps que l'école aussi évolue »**

**Marie-Kristine Van Bockestel, les métiers en pénurie sont de bonnes filières pour les jeunes. Mais ça fait 15 ans qu'on le dit et que la liste de**

**ces métiers reste identique. Pourquoi ces filières n'attirent-elles toujours pas ?**

Parce qu'il y a un changement culturel qui fait que les jeunes ne sont plus attirés par les métiers lourds et difficiles. Depuis 15 ans, on n'a pas réussi à décaner les clichés. Mais cela va donner une sorte de darwinisme pour certains métiers.

☞ **Comment cela ?**

Certains métiers sont amenés à disparaître parce que plus personne n'en veut. Le petit boucher du coin, par exemple. Du coup, ce qu'il faisait sera remplacé en partie par une automa-

tisation dans les abattoirs. Et ça, ça va créer de nouveaux métiers et donc de l'emploi. Et puis il y a les métiers émergents.

**Comme ?**

Avant dans certaines entreprises, on avait besoin d'un biologiste et d'un statisticien. Aujourd'hui on a besoin... d'un biostatisticien qui regroupe toutes les compétences. En clair, quand je parle de darwinisme, je veux dire que face à la pénurie, le marché de l'emploi se réorganise naturellement. Le grand défi désormais c'est que l'école s'empare de cette nouvelle vision et se tourne vers la formation dans ces nouveaux métiers...

**Et ce n'est pas le cas actuellement ?**

Il y a dans le monde de l'enseignement une vaste palette de sensibilités. Certains profs ont compris qu'il fallait amener les élèves en entreprise. D'autres à l'opposé, estiment que ce n'est pas le rôle de l'école d'éduquer et encore moins de former mais juste d'instruire. J'espère que le Pacte d'excellence voulu par Joëlle Milquet permettra de faire évoluer l'école. Nous avons un Plan Marshall qui doit permettre à la Wallonie d'être autonome économiquement en 2022. Mais quid si nous ne formons pas des travailleurs qualifiés pour travailler dans les start-up et toutes les entreprises innovantes ?

**Et 2022, c'est demain...**

Jusque-là, c'est un cycle complet d'humanités. Ce qui signifie qu'idéalement, c'est dès aujourd'hui qu'on devrait commencer à former les jeunes. Or, j'ai le sentiment que ça ne bouge pas au niveau de l'enseignement. Et ça m'inquiète.

**Il est déjà trop tard ?**

Il n'est jamais trop tard. Mais là, il faut y aller... ■ **M. Dum.**